



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

perspectives

Question écrite n° 23214

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le devenir de l'ex-prison Saint-Michel à Toulouse. En effet, il y a plusieurs années, une négociation a été entamée entre l'État et la ville de Toulouse pour la cession de cet ensemble immobilier à la commune. En septembre 2012, la ministre de l'égalité des territoires et du logement a dévoilé une liste de terrains susceptibles d'accueillir du logement social, sur laquelle figurait l'ex-prison. Le maire de Toulouse s'y était montré défavorable en indiquant : « on doit faire vivre le lieu de mémoire, préserver l'architecture philadelphienne du site, faire tomber les murs d'enceinte et ouvrir sur le quartier. On regardera s'il y a possibilité de petits îlots de logement social autour ». Depuis, il a été proposé d'y accueillir une école de commerce ou un musée des cultures occitanes et méditerranéennes. En conséquence, il lui demande quelles sont les intentions de l'État quant au devenir de l'ex-prison Saint-Michel de Toulouse.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Moudenc](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23214

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2013](#), page 3738

Question retirée le : 15 avril 2014 (Fin de mandat)